HGGSP · PREMIÈRE / COURS

Analyser les relations entre États et religions

Astrolab Cours · astrolabcours.fr

01 Le problème

Aux États-Unis, le président prête serment sur une Bible et le dollar porte la devise « In God We Trust ». Pourtant, la Constitution interdit d'établir une religion officielle. En Iran, le chef suprême est un religieux. En France, l'État ne reconnaît aucun culte. Pourquoi les relations entre le pouvoir politique et les religions prennent-elles des formes si différentes ?

01 Ce que tu vas comprendre

Ce chapitre montre comment les relations entre États et religions ont évolué : alliance, séparation, laïcité, ou fusion. Il étudie plusieurs modèles et le rôle des religions dans la géopolitique actuelle.

01 L'idée : le couple

L'État et la religion forment un **couple** qui a connu toutes les situations. Il y a eu le mariage étroit, où le roi tient son pouvoir de Dieu. Il y a eu la séparation à l'amiable, où chacun reste chez soi en se respectant. Il y a eu la séparation conflictuelle. Et il y a des couples où l'un domine complètement l'autre.

01 Les mots du sujet

- **Religion d'État** : religion officiellement reconnue et soutenue par l'État.
- **Théocratie** : régime où le pouvoir politique est exercé au nom de Dieu, souvent par des religieux.
- **Sécularisation** : recul de l'influence de la religion dans la société.
- **Laïcité** : principe de séparation de l'État et des religions, avec neutralité de l'État et liberté de conscience.
- **Liberté de conscience** : droit de croire, de ne pas croire ou de changer de religion.

1. Pouvoir et religion, une longue alliance

- **L'Empire romain** : en 313, l'**édit de Milan** de l'empereur Constantin accorde la liberté de culte aux chrétiens. À la fin du IVe siècle, le christianisme devient la religion officielle de l'Empire.
- **Le Moyen Âge** : en Occident, les rois sont sacrés par l'Église et gouvernent « par la grâce de Dieu ». Mais papes et empereurs se disputent la suprématie.
- **Les guerres de Religion** au XVIe siècle déchirent la France. L'**édit de Nantes** (1598) accorde aux protestants une liberté de culte limitée. Il sera révoqué en 1685.

© Astrolab Cours · astrolabcours.fr/hggsp/premiere/etats-et-religions/ · Tous droits réservés : usage personnel uniquement, republication et usage commercial interdits

2. La séparation aux États-Unis

Fondés en partie par des colons fuyant les persécutions religieuses, les États-Unis inscrivent dans le **premier amendement** de leur Constitution (1791) l'interdiction d'établir une religion officielle et la garantie du libre exercice des cultes. La séparation protège surtout les religions contre l'État. La religion reste très présente dans la vie publique : références à Dieu dans les discours, devise nationale « In God We Trust » adoptée en 1956, rôle politique des Églises évangéliques.

3. La laïcité française

- **1789** : la Déclaration des droits de l'homme proclame que nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses.
- **1801** : le Concordat signé par Bonaparte avec le pape fait de l'État le financeur et le contrôleur des cultes reconnus.
- **1881-1882** : les lois Ferry rendent l'école publique gratuite, laïque et obligatoire.
- **9 décembre 1905** : la loi de séparation des Églises et de l'État. Son article 1 assure la liberté de conscience et garantit le libre exercice des cultes. Son article 2 précise que la République ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne aucun culte.

La loi de 1905 est adoptée dans un climat de conflit avec l'Église catholique, mais elle s'est imposée comme un compromis. L'Alsace-Moselle, allemande en 1905, reste sous le régime du Concordat. La laïcité oblige l'État et ses agents à la **neutralité** ; les citoyens restent libres d'exprimer leur foi, dans les limites de l'ordre public. La loi de 2004 interdit cependant les signes religieux ostensibles aux élèves des écoles publiques.

4. États religieux et États laïques ailleurs

- **L'Iran** : la révolution de **1979** renverse le chah et instaure une **République islamique**. Le pouvoir suprême appartient au Guide, un religieux chiite. Le droit s'inspire de la loi islamique.
- **L'Inde** : la Constitution de 1950 fait de l'Inde un État **séculier**, dans un pays à majorité hindoue avec une importante minorité musulmane. Depuis les années 2010, le nationalisme hindou au pouvoir remet en cause cet équilibre.
- **Le Royaume-Uni** : le monarque est le chef de l'Église d'Angleterre, ce qui n'empêche pas une société très sécularisée.

5. Religions et géopolitique

Les religions restent des facteurs de conflits (tensions entre chiites et sunnites au Moyen-Orient, mouvements djihadistes) et d'influence (le Vatican a un rôle diplomatique, l'Arabie saoudite et l'Iran se disputent le leadership du monde musulman). Mais beaucoup de conflits présentés comme religieux ont aussi des causes territoriales, politiques et économiques.

Exemple guidé

Sujet : « La laïcité est-elle une exception française ? »

1. **Définir** : la laïcité associe séparation, neutralité de l'État et liberté de conscience.
2. **Problématique** : la France présente la laïcité comme un modèle original. D'autres pays séparent aussi l'État et les religions. Qu'est-ce qui est propre à la France ?

© Astrolab Cours · astrolabcours.fr/hggsp/premiere/etats-et-religions/ · Tous droits réservés : usage personnel uniquement, republication et usage commercial interdits

3. **Première partie** : un modèle original, né d'un conflit avec l'Église catholique et d'une histoire nationale (1789, lois scolaires, 1905).
4. **Deuxième partie** : d'autres séparations. Les États-Unis, l'Inde, le Mexique séparent aussi l'État et les religions, mais avec des logiques différentes (protéger les religions de l'État aux États-Unis).
5. **Troisième partie** : une exception relative. L'originalité française tient à la place de la neutralité dans l'espace public et à l'école, plus qu'au principe de séparation lui-même.

Les pièges

- Confondre laïcité et hostilité aux religions.
- Croire que la séparation signifie l'absence de religion dans la vie publique (États-Unis).
- Oublier l'exception de l'Alsace-Moselle.
- Expliquer tous les conflits par la religion seule.

© Astrolab Cours · astrolabcours.fr/hggsp/premiere/etats-et-religions/ · Tous droits réservés : usage personnel uniquement, republication et usage commercial interdits